

## Relevé de décisions

### Réunion de bureau du COREVIH-Bretagne du lundi 07 février 2022

**Présents :**

Luc de Saint- Martin	Présent
François Baptiste Drevillon	Excusé
Gérald Guerdat	Présent
Marianne Kaupe	Présente
Morgane Lavigne	Présente
Bruno Le Clézio	Présent
Eric Maniscalco	Présent
Yves Poinsignon	Démissionnaire
Cédric Arvieux	Présent
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du relevé de décision du 06 décembre 2021	Pas de demande de corrections	Texte adopté Mis en ligne site internet le 08/02/2022
Nouveaux membres potentiels : noms et coordonnées	Le mail envoyé par Cédric le 05 janvier dernier aux membres du Bureau, concernant l'information du report des nominations au sein des Plénières des Corevih, a été validé. ⇒ Mettre les dates des futures réunions dans le mail.  Pour info : la date du renouvellement des COREVIH a été, à nouveau, reportée à <b>la mi-juillet 2023</b> au lieu de la mi-mars.  Préparer les noms des structures qui ont besoin d'un portage (ex. les pétrolettes...)  Informen en amont Luc de St Martin si besoin de patients experts pour ce renouvellement	Merci au Bureau de transmettre à <a href="mailto:corevih-bretagne@chu-rennes.fr">corevih-bretagne@chu-rennes.fr</a> le nom et coordonnées des personnes qui ont été sollicitées pour la nouvelle mandature afin d'envoyer le mail.
Bulletins d'information patients : organisation des futurs numéros	Discuté lors du séminaire de Bureau du 22/01/22 - 3 bulletins par an  <b>1<sup>er</sup> numéro</b> : sortie fixée mi-mars, pilote du 1 <sup>er</sup> bulletin : Luc de Saint-Martin, Thème : traitements à longue durée d'action  Les futures thématiques proposées :  <b>2<sup>eme</sup> numéro</b> : Recherche infirmier ou sujet transversal : Sport & santé – atelier diététique – prendre soin de soi / pilote évoqué : François-Baptiste Drevillon – échéance : septembre/octobre  <b>3<sup>eme</sup> numéro</b> : le droit à l'oubli au niveau des prêts – pilote à trouver avec l'appui d'un juriste chargé du patrimoine – échéance : à définir	
Retours sur les réunions : - Séminaire Bureau du 22/01/2022 - GIN du 02/02/2022 - VIH TEST du 03/02/2022	<b>Séminaire Bureau du 22/01/2022</b>  Bilan des actions 2021 énuméré avec une reconduction de toutes les actions sur 2022  Ce plan d'actions 2022 déterminé en séminaire est en cours de finalisation par Hadija, beaucoup d'actions sur l'année. Il faut prioriser.	Hadija transmet au Bureau le plan d'actions 2022 (semaine 7) Le Bureau doit faire la priorisation des actions et élargir sur 2023. Faire un retro planning 2022/2023

Synthèse par Cédric :

- Bilan 2021 et perspectives 2022/2023
- AEV : essayer d'avancer en 2022
- Protocole de coopération IDE & Médecin / Santé sexuelle & PrEP
- UMD : relancer le comité de pilotage avec élargissement à la santé sexuelle
- Prévoir un webinaire "Traitement à longue durée d'action pour les soignants", si possible avant l'été 2022
- Prévoir un bulletin d'information patients Long acting (pilote : Luc)
- Labo sans Ordo
- Communiquer à l'interCeGIDD sur les stats des CPEF
- Organiser la journée du Mont St Michel en 2023

#### **GIN du 02/02/2022**

- Pas beaucoup d'éléments à donner
- Compte-rendu d'Audrey Blatier envoyé au Bureau
- Question de l'augmentation de la masse salariale des COREVIH en rapport avec le « Ségur », toujours en suspens pour savoir qui va compenser... - très problématique pour certain COREVIHs
- Groupe Présidents/Vice-présidents : question posée sur les actions fortes que les Corevih pouvaient menées (proposition de Cédric : démissions collectives de l'ensemble des COREVIH après un ultimatum laissant le temps de trouver des solutions...).

Réunion des coordonnateurs a été organisée le 04 février dernier : souhait d'une rencontre entre coordonnateurs et Vice-présidents pour se coordonner sur les décisions du GIN et cibler les nouveaux thèmes par rapport à la 2<sup>ème</sup> feuille de route de la Stratégie Nationale tout en précisant les actions qui ne seront pas réalisables si les budgets ne sont pas mis en face.

#### **VIH TEST du 03/02/2022**

COFIL régional TEST VIH - Généralisation de l'accès au dépistage du VIH par sérologie directement sans prescription dans tous les laboratoires de biologie médicale a été organisé le jeudi 3 février dernier.

Présents : ARS / COREVIH / URPS biologiste / Assurance Maladie :

Rencontre très constructive

Demandeur d'informations

Travailler sur VIH TEST mais élargir avec les biologistes sur la remontée des données, la déclaration obligatoire, la qualité des dépistages en santé sexuelle.

Plusieurs interrogations de l'URPS (prélèvements à domicile : paiement des IDEs, demander à faire un dépistage VIH lors d'une prise de sang classique => campagne nationale initiale sur la mise en place de Labo sans ordo, test VIH sur les personnes mineures, etc....) toutes les questions seront remontées par les ARS pour le COFIL national.

Un Webinaire est fixé **le 23 mars 2022** (30' de présentation et 30' de discussion)

Programme à définir :

- Présentation du dispositif de l'ARS et COREVIH
- Dédratiser le VIH pour les biologistes : traitements, espérance de vie... (désamorcer l'annonce d'un vih+ par le biologiste au patient)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epidémiologie en Bretagne</li> <li>- Orientation des patients par les biologistes et principe de la PEC</li> <li>- E-DO</li> <li>- Proposer une formation à distance plus complète sur le VIH</li> <li>- Expliquer l'importance des dépistages VIH/IST tous les 3 mois pour les Prepeurs</li> <li>- CPAM : Explication de la procédure de codification spécifique</li> </ul> <p>Question posée au ARS sur la navigation : quand un résultat positif arrivera au labo, le biologiste devra contacter soit le COREVIH de sa région ou Sida Info Service, pour le suivi de la PEC médicale en fonction des décisions qui seront prises au niveau national dans les semaines à venir. Le COREVIH-Bretagne s'est positionné sur une « réponse COREVIH » et cela sera remonté par la DSP de l'ARS au niveau national, mais nous ne sommes pas fermés à un pilotage SIS si la décision est prise eu niveau national.</p> <p>Chaque ARS doit faire remonter le choix de la navigation</p> <p>Un 2<sup>ème</sup> COPIL Bretagne sera prévu à 6 mois pour un retour sur la mise en place.</p> <p>Le démarrage « labo sans ordo » est un peu retardé : les biologistes n'ont pas encore le code prescripteur qui doit être fourni par la CNAM.</p>	
<p>Validation calendrier annuel du COREVIH</p>	<p>Disponible sur le site <a href="#">ICI</a></p> <p>Dates modifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau de septembre : le 12/09/2022</li> <li>- Séminaire de Bureau : le 08/10/2022 – <b>définir lieu</b></li> <li>- Bureau du 03/10/2022 : annulé</li> <li>- 3<sup>ème</sup> Assemblée Plénière : le 29/11/2022 (en visio)</li> <li>- Journée annuelle du COREVIH : <b>date proposée le jeudi 26/01/2023 – à valider lors prochain bureau du 07/03</b></li> </ul> <p>Le Bureau souhaite un calendrier programmé jusqu'en juillet 2023</p> <p>Proposition de calendrier (sur le site internet) et discuté au prochain Bureau</p> <p><b>Attention</b> : au prochain bureau choisir les lieux des différentes rencontres prévues en présentiel (Plénière du 23/06, Séminaire du 08/10 et InterCegidd du 13/10)</p> <p>Programmer un Bureau début d'année 2023 consacré au renouvellement de la plénière – <b>à valider</b></p>	
<p>Questions diverses</p>	<p>Association Ypomoni : mail reçu de l'asso le 24/01/2022 ci-dessous :</p> <div style="text-align: center;">  <p>TR Problematique des transitions med</p> </div> <p>⇒ Souhaite un RDV avec le COREVIH</p>	<p>Se mettre en relation avec cette association pour connaître leurs actions. Savoir ce qu'ils font précisément pour bien orienter ensuite notre public Trans.</p> <p>Cédric envoi un mail à l'ensemble des COREVIH pour connaître leur position et envoyer une réponse commune.</p> <p>Cédric prépare un courrier de réponse</p>

**PROCHAINE REUNION - SEMINAIRE** : lundi 07 mars 2022 de 10h à 17h (**annulé**)

Prise de note : Myriam Le Bot / Cédric Arvieux / Hadija Chanvril